

**DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS**  
**DELIBERATION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

REUNION DU 16 DÉCEMBRE 2019

PRESIDENCE DE MONSIEUR JEAN-CLAUDE LEROY

**Secrétaire** : Mme Maryse JUMEZ

**Étaient présents** : M. Jean-Claude LEROY, M. Daniel MACIEJASZ, Mme Odette DURIEZ, M. Bertrand PETIT, Mme Nicole GRUSON, M. Claude ALLAN, Mme Nathalie DELBART, Mme Blandine DRAIN, M. Jean-Louis COTTIGNY, Mme Bénédicte MESSEANNE-GROBELNY, M. Ludovic LOQUET, Mme Danièle SEUX, M. Jean-Claude DISSAUX, Mme Mireille HINGREZ-CEREDA, M. Laurent DUPORGE, Mme Florence WOZNY, Mme Annie BRUNET, M. Alain LEFEBVRE, Mme Emmanuelle LEVEUGLE, Mme Maité MULOT-FRISCOURT, Mme Maryse DELASSUS, M. Robert THERRY, Mme Emmanuelle LAPOUILLE, Mme Maité MASSART, M. Bruno COUSEIN, Mme Denise BOCQUILLET, M. Claude BACHELET, Mme Florence BARBRY, M. François VIAL, Mme Daisy DUVEAU, M. Christopher SZCZUREK, Mme Guylaine JACQUART, M. Jacques DELAIRE, Mme Ginette BEUGNET, M. Hugues SION, Mme Laurence DELAVAL, Mme Ariane BLOMME, Mme Pascale BURET-CHAUSOY, M. Bernard CAILLIAU, Mme Maryse CAUWET, Mme Nicole CHEVALIER, M. Sébastien CHOCHOIS, M. Michel DAGBERT, M. Daniel DAMART, Mme Audrey DAUTRICHE, M. Alain DELANNOY, Mme Evelyne DROMART, M. Anthony GARENAUX, M. Pierre GEORGET, Mme Stéphanie GUISELAIN, M. Ludovic GUYOT, M. Antoine IBBA, Mme Maryse JUMEZ, Mme Pascale LEBON, M. Jean-Marie LUBRET, M. Alexandre MALFAIT, Mme Evelyne NACHEL, Mme Maryse POULAIN, M. Claude PRUDHOMME, M. Michel ROUSSEAU, Mme Patricia ROUSSEAU, M. Frédéric WALLET.

**Excusé(s)** : M. Jean-Marc TELLIER, M. Jean-Claude ETIENNE, Mme Isabelle LEVENT, M. Raymond GAQUERE, M. Philippe FAIT, M. Frédéric MELCHIOR, M. Philippe MIGNONET, Mme Aurélia BEIGNEUX, M. Rachid BEN AMOR, Mme Karine GAUTHIER, Mme Karine HAVERLANT, Mme Geneviève MARGUERITTE, Mme Caroline MATRAT, M. Michel PETIT, Mme Sophie WAROT-LEMAIRE.

**Absent(s)** : M. Michel HAMY.

**"LE MEILLEUR PRODUIT AU PLUS PRÈS", POUR UN SCHÉMA  
DÉPARTEMENTAL DE L'ALIMENTATION DURABLE**

(N°2019-538)

Le Conseil départemental du Pas-de-Calais,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.3121-14 et L.3211-1 ;

**Vu** la Loi n°2018-938 du 30/10/2018 pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous ;

**Vu** le rapport du Président du Conseil départemental, ci-annexé ;

**Vu** l'avis de la 4<sup>ème</sup> commission « Equipement et développement des territoires » rendu lors de sa réunion du 04/11/2019 ;

**Vu** l'avis de la 1<sup>ère</sup> commission « Attractivité départementale et emploi » rendu lors de sa réunion du 04/11/2019 ;

**Vu** l'avis de la 2<sup>ème</sup> commission « Solidarités Humaines » rendu lors de sa réunion du 04/11/2019 ;

**Vu** l'avis de la 3<sup>ème</sup> commission « Education, Culture, Sport et Citoyenneté » rendu lors de sa réunion du 05/11/2019 ;

**Vu** l'avis de la 5<sup>ème</sup> commission « Solidarité territoriale et partenariats » rendu lors de sa réunion du 04/11/2019 ;

**Vu** l'avis de la 6<sup>ème</sup> commission « Finances et Service public départemental » rendu lors de sa réunion du 04/11/2019 ;

Après en avoir délibéré,

**DECIDE :**

**Article unique :**

D'adopter le cadre proposé pour le schéma départemental de l'alimentation durable « Le meilleur produit, au plus près » et de valider le plan d'action Alimentation Durable 2020-2021, selon les modalités reprises au rapport joint et conformément aux documents annexés à la présente délibération.

Dans les conditions de vote ci-dessous :

Pour : 77 voix (Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen ; Groupe Communiste et Républicain ; Groupe En Marche ; Groupe Union Action 62 ; Groupe Rassemblement National ; Non-inscrits) Contre : 0 voix Abstention : 0 voix Absent sans délégation de vote : 1 (Groupe Union Action 62)
---

**(Adopté)**

.....  
LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL,

Jean-Claude LEROY

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME  
ARRAS, le 16 décembre 2019

Pour le Président du Conseil Départemental,  
Par délégation, le Directeur du Pôle Ressources  
Humaines et Juridiques,

SIGNE

Cédric DUTRUEL